

J01 Avis de préinformation standard Dir24

Département(s) de publication : 85
Annonce No 22-127285

I. II. IV. VI.

AVIS DE PRÉ-INFORMATION

Directive 2014/24/UE

Le présent avis est un avis de préinformation uniquement

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION, Place du Théâtre, 85000, La Roche-sur-Yon, F,
Téléphone : (+33) 2 51 47 45 74, Courriel : elise.braud@larochesuryon.fr, Code NUTS : FRG05

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.larochesuryon.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Sourcing en vue du lancement d'un marché public global de performance relatif à la conception, réalisation et à l'exploitation de la nouvelle station d'épuration de La Roche-sur-Yon

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 45232420

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Travaux

II.1.4) **Description succincte** : La communauté d'agglomération LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMÉRATION exerce la compétence assainissement sur l'ensemble de son territoire composé de 13 communes et dispose d'une station d'épuration sur son territoire. D'une capacité actuelle de 83 300 EH et 12 000 m³/j, la station d'épuration de Moulin Grimaud a été construite en plusieurs phases depuis 1971. Aujourd'hui devenue vétuste et confrontée à de récurrentes surcharges organiques et hydrauliques, LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION souhaite remplacer cette unité de traitement vieillissante. La Collectivité porte le projet de construction d'une nouvelle station d'épuration, sur la commune de La Roche-sur-Yon, principale unité de traitement des eaux usées du territoire communautaire. Il est prévu que la nouvelle station d'épuration soit construite sur un site vierge, à proximité de la STEP actuelle. À ce stade, la capacité nominale de la future station d'épuration n'est pas encore figée. Elle se situera entre 115 000 EH et 162 500 EH.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Station d'épuration (exploitation), Station d'épuration (travaux)

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 45253700

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45232423

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 45232411

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 65120000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRG05

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations :

Marché public global de performances relatif à la conception, réalisation et à l'exploitation de la nouvelle station d'épuration de La Roche-sur-Yon, passé selon la procédure avec négociation. La capacité nominale de la future station n'est pas encore fixée. Elle se situera entre 115 000 EH et 162 500 EH.

Comme actuellement, la Collectivité souhaiterait privilégier le retour à la terre des boues issues de l'installation de traitement. De plus, il est envisagé à ce stade de doter la filière boues de la future station d'épuration d'une étape de méthanisation, avec une injection en réseau du biométhane produit.

Dans le cadre de la préparation de la consultation qui sera lancée en février 2023, LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION souhaite rencontrer des opérateurs économiques intervenant dans ce secteur. A cet effet, elle invite, sur le fondement de l'article R2111-1 du code de la commande publique, les opérateurs économiques qui le souhaitent à participer à une rencontre pour qu'ils puissent faire part de leur savoir-faire et de leur expérience concernant des projets similaires à celui envisagé par LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION afin de préparer la passation de la future consultation. Ces rencontres auront une durée d'1h15 maximum et seront organisées dans les locaux de la Collectivité le jeudi 27 octobre 2022.

L'objet de ces rencontres sera d'écouter les opérateurs à propos des sujets suivants, concernant des solutions adaptées sur des process industriels pour une station d'épuration d'une capacité nominale comprise entre 115 000 EH et 162500 EH :

--> Intégration : Consommation foncière ; insertion paysagère ; maîtrise des risques et des nuisances, pédagogie.

--> Station d'épuration à énergie positive (technologies adaptées pour une STEP de la gamme de capacité envisagée) : optimisation de la production de gaz ; récupération d'énergie fatale ; production d'énergies renouvelables ; économie des consommations.

--> Récupération de matière (technologies adaptées pour une STEP de la gamme de capacité envisagée) : azote ; phosphore ; autres.

--> Devenir des boues : gestion des boues à l'échelle de l'agglomération, valorisation des boues, fiabilité, évolutivité.

--> Procédés innovants pour le traitement des eaux et le traitement des boues (technologies adaptées pour une STEP de la gamme de capacité envisagée) : performances de traitement, traitement de la pollution microbiologique, fiabilité, évolutivité.

II.2.14) Informations complémentaires : Codes CPV complémentaires :

45252127-4 : Travaux de construction de stations de traitement des eaux usées 45252100-9 : Travaux de construction de stations d'épuration
45252130-8 : Equipement de station d'épuration
42996900-3 : Equipement de traitement des boues
71222000-0 : Services d'architecte pour la conception d'ouvrages extérieurs

Mots descripteurs : Station d'épuration (exploitation), Station d'épuration (travaux)

II.3) DATE PRÉVUE POUR LE LANCEMENT DE LA PROCÉDURE DE PASSATION : 1.e.r février 2023

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La présente procédure de sourcing est passée sur le fondement de l'article R 2111-1 du code de la commande publique qui permet à l'acheteur public de solliciter des avis ou informer les opérateurs économiques sur le projet envisagé et ses exigences. Le participant à ce sourcing n'est pas chargé d'une étude ou d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. Aucune indemnité ne sera attribuée aux participants en raison de leur participation au sourcing. Le présent sourcing n'a ni pour objet, ni pour effet l'attribution d'un / de plusieurs contrat(s) à un ou plusieurs candidats.

Les opérateurs économiques intéressés par ce projet doivent en informer par écrit La Roche-Sur-Yon Agglomération par voie dématérialisée **au plus tard le lundi 17 octobre 2022 à 12h30 via le profil d'acheteur** : <https://www.marches-securises.fr> afin d'organiser les rencontres du 27 octobre 2022. Toute demande ultérieure ne sera pas recevable.

Le lancement du marché public global de performance est envisagé en février 2023, selon la procédure avec négociation, pour une notification envisagée en mars 2024. Les dates de lancement de la procédure et de notification indiquées ci-dessus sont prévisionnelles.

Pour un déroulement harmonieux et efficace de cette rencontre et garantir l'égalité de traitement, l'opérateur économique devra s'organiser afin que l'échange soit réalisé en 1h15 maximum, réparti avec 1 heures de présentation et 15 minutes d'échanges. Un compte-rendu sera rédigé au cours de cette rencontre. Chaque opérateur économique pourra se présenter avec 5 personnes au maximum. Il est attendu que l'opérateur économique réalise sa présentation avec un support de type power point, qu'il remettra en fin de séance à l'agglomération.

Les résultats de cet échange pourront être utilisés par La Roche-Sur-Yon Agglomération sous réserve de ne pas avoir pour effet de fausser la concurrence, ni d'entraîner une violation des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de

transparences des procédures. Un document présentant le projet est disponible sur le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

27 septembre 2022